Image not found or type unknown

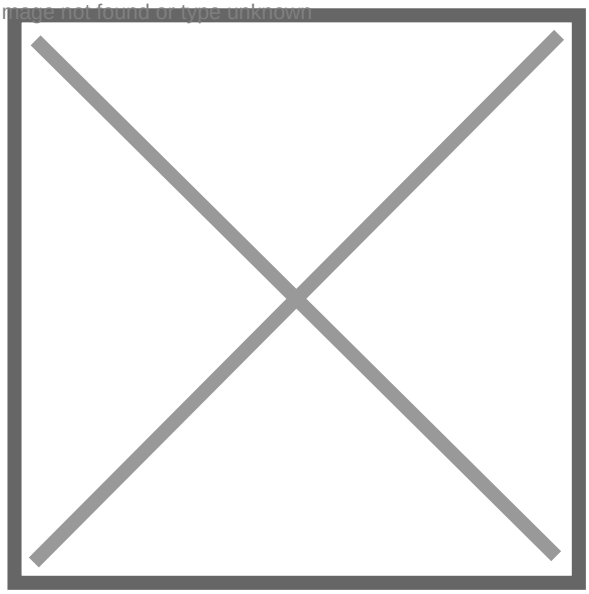

Quel statut donner à notre projet ?

Par **Pokita**, le **26/03/2012** à **13:54**

Bonjour,

Nous sommes 4 personnes (3 CDI, 2 Autoentrepreneur dont un qui atteint bientôt la limite fixée pour ce statut) qui avons un projet lucratif.
Nous nous demandons qu'elle pourrait être la meilleure solution pour légaliser notre "association".
Par "meilleure", nous entendons celle qui serait la moins contraignante d'un point de vue juridique (obligations administratives, contraintes vis-à-vis d'un CDI ou d'une activité annexe).
Nous pensions tous passer en AE et faire une association entre nous mais il s'avère que cela soit impossible.

Savez-vous qu'elle pourrait être cette solution ?

Merci d'avance pour vos réponses ;)

Ps : Je demande sur quelques forums pour multiplier les avis ou les chances de réponse.

Par **edith1034**, le **26/03/2012** à **15:11**

sarl ou sas

le plus simple est le mieux

pour tout savoir sur les sociétés

http://www.fbls.net/STATUTS.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés